République Française — Département de la Lozère — 2me Circonscription

Elections Législatives du 30 Novembre 1958 -- Scrutin de ballottage

Mes chers Concitoyens,

De tout mon cœur merci !

Je vous ai bien compris !

En raison des pressions et des calomnies qui se sont exercées sur l'opinion, beaucoup se sont abstenus ou ont cru devoir porter leurs suffrages sur le nom de mon concurrent.

Cependant, plus de 8.700 d'entre vous m'ont accordé leur confiance. Ainsi se sont-ils manifestés comme des électeurs libres, soucieux de préserver intacts ces grands principes de la démocratie : **la LIBERTÉ de CONSCIENCE, la LIBERTÉ de VOTE.**

Pour ceux qui ont hésité,

Pour ceux qui se sont abstenus, le devoir est clair : **il faut voter !**

VOTEZ DANS L'INDÉPENDANCE DE VOS CONSCIENCES !

Votez pour des hommes nouveaux
au service d'une République rénovée !

Ainsi s'insèrera avec toutes ses chances dans le grand effort national de redressement, dans la prospérité et la grandeur, notre si chère Lozère.

Déjà, de nombreuses voix Lozériennes, Chrétiennes, des voix libres ont répondu à mon premier appel, il vous reste a affimer unanimement votre volonté de liberté, votre volonté de renouveau.

Vous Voterez DEMOCRATIE CHRETIENNE

Vous Voterez Charles de CHAMBRUN

VIVE LA LOZÈRE
VIVE LA FRANCE !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Charles de CHAMBRUN
Maire de Montrodat
CANDIDAT DÉMOCRATE CHRÉTIEN

Emerentienne de LAGRANGE
Avocat

IMP. CASTANIER-GUERRIER MARVEJOLS